

En mer, adoptons les bons écogestes : une campagne bretonne qui reprend cette année

Inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et ainsi réduire les impacts sur la biodiversité marine, c'est l'objectif de la campagne « Ecogestes Manche Atlantique Bretagne ». Développée par les CPIE (Centre Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) depuis 2002 en Méditerranée, elle se déroule depuis 2022 dans notre région, et est coordonnée par l'Union Régionale des CPIE (URCPIE).

Privilégier les moteurs moins polluants, utiliser les zones de mouillages organisés qui sont équipées de bouées fixes, utiliser les sanitaires du port quand le bateau est à quai, faire un tri sélectif simple à bord (en séparant le recyclable des déchets ménagers)...Autant de gestes, qui, mis en pratique par les nombreux plaisanciers présents durant l'été sur les côtes bretonnes, sont importants pour contribuer à réduire les impacts de cette activité sur l'environnement et la biodiversité marine. C'est ce que veut rappeler la campagne « Ecogestes Manche Atlantique Bretagne ». Coordonnée au niveau régional par l'URCPIE (Union Régionale des Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement), elle mobilise encore cette année des structures d'éducation à l'environnement, des gestionnaires d'Aires Marines Protégées, des agents portuaires, des professionnels du nautisme...Ils et elles seront présent.e.s sur les plages, les ports, en mer...pour aller à la rencontre des plaisanciers et des pratiquants de loisirs nautiques, et les sensibiliser aux gestes à adopter. On pourra également les retrouver lors d'événements locaux.

En 2023, ce sont ainsi huit structures « ambassadrices » qui ont été mobilisés durant 74 jours. 1391 personnes ont pu être informées et sensibilisées. 130 engagements ont été pris. Parmi ceux-ci, « utiliser des produits d'entretien du bateau et d'hygiène coroporelle naturels ou écolabellisés », « rechercher des zones sableuses pour s'ancrer » et « utilisation de lingettes absorbantes pour limiter les rejets d'hydrocarbures en mer » sont ceux le plus souvent évoqués.

Exemple dans le Pays de Morlaix, territoire dans lequel l'Ulamir-CPIE anime la campagne. « Près de 150 plaisanciers usagers, des ports de Morlaix, Roscoff et du Diben ont ainsi pu bénéficier des conseils des équipes du CPIE sur la gestion des eaux grises, des déchets, du carénage et d'informations pour réduire les impacts sur les milieux marins », explique l'association. A noter aussi cette année l'extension de la campagne Ecogestes vers les zones de mouillage faisant partie du site Natura 2000 : des interventions seront réalisées à Térénez, au Dourduff, à Locquéolé, Carantec, Sainte-Anne à Saint-Pol-De-Léon, et au Pont de la Corde. « Les échanges avec les médiateurs permettront de recueillir des informations sur les bonnes pratiques pour mieux cohabiter et limiter le dérangements des mammifères marins et des oiseaux nicheurs de la baie. Les bons gestes pour préserver les herbiers de zostères (localisation disponible sur l'application mobile Nav&Co) de la baie de Morlaix seront aussi au cœur des échanges », précise l'Ulamir-CPIE. Le tout en lien avec Morlaix Communauté, opérateur de la zone Natura 2000, et avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre de la stratégie nationale biodiversité.

Pour plus d'infos sur la campagne : ecogestes-amo.fr